

## **Demande d'autorisation de vol auprès de la DGAC Marocaine**

**Documents Requis :** Le dossier doit comprendre :

- L'Annexe 4 complétée.
- L'Annexe 2 signée à la main.
- Une photocopie de votre passeport.
- Une photocopie de votre attestation d'assurance.
- Une photocopie de votre brevet de pilote.

**Envoi du Dossier :**

Envoyez ces cinq documents par email à l'adresse mail suivante :

email : [dta.transport@gmail.com](mailto:dta.transport@gmail.com)

Tel : +212 537 67 94 07

**Ou Adresse Postale :**

Monsieur le Directeur Général de l'Aviation Civile  
Avenue Mâa El Al Aynaine, Agdal,  
B.P.: 1073- Rabat  
Maroc

**Confirmation de Réception :**

Après l'envoi, demandez une confirmation de réception. Si vous n'avez pas de nouvelles au bout de 10 jours, relancez la fédération.

**Remplissage des Annexes :**

- Annexe 2 : Remplissez, scannez et renvoyez.
- Annexe 3 : Indiquez les sites de vol que vous prévoyez de visiter. Vous pouvez ajouter des sites qui ne figurent pas sur la liste initiale.
- Dans la section "Renseignement de l'organisateur", inscrivez votre nom et prénom. Notez les dates de votre séjour, en prévoyant un mois à compter de votre arrivée.

Il est important de respecter ces étapes pour assurer un séjour de vol sécurisé et conforme aux réglementations locales.

## Annexe 2

### Appareils non Motorisés - Engagement du demandeur

Je soussigné(e) .....

Agissant en tant que personne physique

Déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'instruction et m'engage à :

- Envoyer à l'autorité de l'aviation civile marocaine les documents des appareils en état de validité et couvrant la période de l'activité ;
- Respecter les coordonnées géographiques du site de l'activité ;
- Respecter la réglementation marocaine en matière de circulation aérienne et de vol à vue ;
- Respecter les restrictions de l'autorité de l'aviation civile telles que décrit dans l'autorisation de survol et d'atterrissage ;
- Avoir l'accord au préalable des autorités locales concernées (civiles et militaires) pour la coordination au sol et l'exécution des vols hors aérodromes ;
- Coordonner avec les commandants des aéroports concernés l'exécution des vols ;
- Coordonner le début et la fin de l'activité avec les services de la navigation aérienne de l'aérodrome ou le cas échéant avec les autorités locales concernées ;
- Assurer la prise de connaissance des informations aéronautiques (NOTAM) par les participants ;
- Assurer l'emport de la balise de détresse (406Mhz) à bord des appareils ;
- Assurer la réalisation des briefings et des débriefings pour chaque vol ;
- Assurer la présence des moyens de communication à bord des appareils ;

Fait à.....le .....

"Lu et approuvé"

Prénom et Nom du demandeur

Signature

## Annexe 4

### Formulaire de demande d'autorisation de survol et d'atterrissage

#### Appareils non motorisés

#### 1. Renseignement de l'organisateur

Nom et prénom : .....

N° du passeport ou CIN pour les nationaux : .....

Nationalité : ..... Coordonnée  
de contact :

Adresse : .....

Tel fixe : .....

GSM : .....

E-mail : .....

#### 2. Programme détaillé des vols

Jour/date	Aérodrome ou site	Coordonnées géographiques du site		Province Localité	Altitude d'évolution	Horaire de l'activité
		Latitude	Longitude			
Du .. / .. / .... au .. / .. / ....	Aguergour (Z1)	31°20'38" N 31°17'36" N 31°13'33" N 31°16'55" N	008°03'38" W 008°06'58" W 008°05'04" W 007°57'30" W	Tensi Haouz Aguergour	500 m / sol	Du lever au coucher du soleil
Idem	M'Zouda (Z4)	31°03'19" N 31°03'17" N 31°19'23" N 31°18'02" N	008°25'23" W 008°40'58" W 008°39'40" W 008°26'29" W	Tensi Haouz M'zouda	500 m / sol	Du lever au coucher du soleil
Idem	Aglou (Z5)	29°52'36" N 29°53'06" N 29°46'16" N 29°45'34" N	009°46'00" W 009°47'15" W 009°52'33" W 009°51'24" W	Souss Aglou	40 m / sol	Du lever au coucher du soleil
Idem	Tamelalt / Nid d'Aigle (Z6)	29°43'22" N 29°41'28" N 29°40'51" N 29°42'40" N	09°55'40" W 09°57'56" W 09°56'55" W 09°54'52" W	Souss Tamelalt	400 m / sol	Du lever au coucher du soleil
Idem	Legzira (Z7)	29°27'46" N 29°25'34" N 29°24'32" N 29°27'03" N	010°06'34" W 010°08'32" W 010°05'39" W 010°04'50" W	Souss Sidi Ifni	400 m / sol	Du lever au coucher du soleil
Idem	Sidi Ifni (Z8)	29°23'03" N 29°22'47" N 29°20'47" N 29°20'40" N	010°09'46" W 010°08'54" W 010°07'55" W 010°10'50" W	Souss Sidi Ifni	300 m / sol	Du lever au coucher du soleil

Idem	Plage Blanche 1 (Z10)	28°42'57" N 28°39'48" N 28°31'45" N 28°33'42" N	011°05'54" W 011°02'35" W 011°14'08" W 011°19'29" W	Guelmin Guelmin	40 m / sol	Du lever au coucher du soleil
Idem	Imsouane (Z11)	30°50'49" N 30°50'50" N 30°48'19" N 30°47'51" N	009°48'05" W 009°49'53" W 009°49'19" W 009°47'11" W	Essaouira Imsouane	40 m / sol	Du lever au coucher du soleil
Idem	Tizi N'test (Z18)	30°52'16" N 30°53'31" N 30°43'30" N 30°40'41" N	008°20'48" W 008°30'49" W 008°35'30" W 008°22'03" W	Souss Oulad Berhil	500 m / sol	Du lever au coucher du soleil
Idem	Taghazout (Z21)	30°33'34" N 30°37'01" N 30°36'29" N 30°32'59" N	009°43'11" W 009°44'23" W 009°47'09" W 009°44'26" W	Souss Taghazout	50 m / sol	Du lever au coucher du soleil
Idem	Alma (Z23)	30°29'33" N 30°30'38" N 30°31'13" N 30°30'10" N	009°33'13" W 009°33'04" W 009°35'36" W 009°35'49" W	Souss Alma	100 m / sol	Du lever au coucher du soleil
Idem	Plage Blanche 2 (Z24)	28°42'57" N 28°39'48" N 28°31'45" N 28°33'42" N	011°05'54" W 011°02'35" W 011°14'08" W 011°19'29" W	Guelmin Guelmin	40 m / sol	Du lever au coucher du soleil

### 3. Liste des appareils

Type d'appareil	Caractéristique de l'appareil	Validité assurance	Couleur de l'appareil
<b>Parapente</b>	Marque + Model + Taille	Jusqu'au	

### 4. Liste des participants

#### 4.2. Des parachutes, des parapentes et des deltaplanes

Nom et prénom	N° passeport	Nationalité